

## Report du plan vélo à la rentrée : le gouvernement grille sa toute dernière cartouche

Le 20 juillet, Nicolas Hulot et Elisabeth Borne présentaient les principales mesures de la future Loi d'Orientation des Mobilités « en faveur de la mobilité propre et la qualité de l'air ». Le vélo étant le véhicule propre par excellence, les médias et le grand public s'attendaient à vivre l'annonce des détails de la stratégie en faveur du vélo. Si les objectifs, notamment le triplement de la part modale d'ici 2024, y sont ré-affirmés, les moyens mis en œuvre pour ce plan vélo ne seront pas dévoilés avant mi-septembre.

Ce report inquiète. En effet, alors que les Assises de la mobilité se sont tenues en à peine trois mois fin 2017, les acteurs du vélo et leurs alliés, réunis depuis deux ans sous l'égide de la campagne « Parlons vélo », attendent ces engagements depuis le 13 décembre 2017<sup>(1)</sup>, date d'annonce par la ministre en charge des Transports d'un plan national vélo « sincère, structuré et financé ».

Les attentes des Françaises et des Français sont sans ambiguïté vis-à-vis d'un plan vélo, ainsi qu'en témoignent les plus de 113 000 réponses obtenues au baromètre des villes cyclables<sup>(2)</sup>, les 83 % favorables à davantage de place pour le vélo en ville (sondage IFOP<sup>(3)</sup>), les nombreux citoyens, élus de grandes villes, qui ont encore récemment alerté les députés et le gouvernement à travers une campagne d'envoi de cartes postales. Sans budget sérieux, impossible de mettre en place un réel « système vélo » et donc point de Plan vélo.

Dans le cadre des arbitrages de la loi LOM, la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), le Club des Villes et Territoires Cyclables (CVTC) et l'European Cyclists' Federation (ECF) défendent trois propositions-phares<sup>(4)</sup> :

- créer un **fonds national vélo, doté d'au moins 200 millions d'euros par an**, pour aider les collectivités à développer les infrastructures cyclables et notamment le Schéma national vélo (circulation et stationnement sécurisés) ;
- créer une **culture vélo**, avec un **apprentissage systématisé de la mobilité à vélo** avant l'entrée au collège, ainsi qu'une lutte sérieuse **contre le vol et le recel de vélos** ;
- mettre en place des **mesures fiscales incitatives** : rendre l'**indemnité kilométrique vélo (IKV) obligatoire** ; re-crée un **bonus pour l'achat de vélos à assistance électrique (VAE)** ; développer des programmes permettant d'encourager des solutions de mobilités économes en énergie.

**Si l'ambition pour la mobilité propre et la qualité de l'air dévoilée par le Gouvernement ce 20 juillet de tripler la part modale est sincère, ce report est le dernier possible.** Les délais posés par l'exercice de projet de loi de finance étant incompressibles, en clair si les trois mesures phares du plan vélo ne sont pas actées d'ici début septembre, 2018 et 2019 seront des années blanches (supplémentaires). Le signal sera alors très clair : l'éventuel plan vélo ne sera que mollement sincère, à peine structuré, et surtout pas financé.

La véritable question est : pourquoi ce nouveau report, alors que la France est déjà très en retard sur ces voisins européens (20<sup>e</sup> sur 28) ? Sans vouloir remettre en cause l'ambition des ministères qui se sont exprimés ce 20 juillet, il semble que certains arbitrages ne sont simplement toujours pas pris.

De fortes oppositions semblent provenir d'acteurs variés : Bercy freinerait sur le montant (voire le principe) d'un fond vélo, les instances patronales s'insurgeraient contre une IKV obligatoire ; l'industrie automobile refuserait que le malus des voitures polluantes finance un bonus en faveur des VAE ; le ministère de l'Education Nationale, quant à lui, trouverait trop complexe de systématiser l'apprentissage de la mobilité à vélo dans le cadre du temps scolaire.

La FUB, le CVTC et l'ECF rappellent que pour atteindre les objectifs fixés, l'Etat doit prendre des engagements dès 2018, avec non seulement trois mesures phares pour l'avenir, mais également un accompagnement en ingénierie immédiat pour les collectivités et les employeurs qui pourraient / souhaiteraient bénéficier du fonds vélo à partir de 2019.

Alors que même le secteur privé, comme récemment le Tour de France<sup>(5)</sup>, s'engage en faveur de la solution vélo, l'Etat a la responsabilité de prendre sa part dans la construction d'un système vélo. Rendez vous mi-septembre pour voir si le compte y est.

Notes :

(1) Voir la vidéo : <http://goo.gl/nsWQVo>

(2) Résultats à découvrir sur : <https://www.parlons-velo.fr/barometre-villes-cyclables>

(3) Retrouver le rapport complet : <http://goo.gl/UhXrk5>

(4) En savoir plus sur [www.parlons-velo.fr](http://www.parlons-velo.fr)

(5) Lire le communiqué de presse : <http://goo.gl/qMa5Zh>

## CONTACTS PRESSE

### Fédération Française des Usagers de Bicyclette (FUB)

Olivier Schneider, Président de la FUB

[o.schneider@fub.fr](mailto:o.schneider@fub.fr)

Tél. 06 16 09 12 29

### Club des Villes et Territoires Cyclables (CVTC)

Pierre Serne, Président du CVTC, Conseiller régional d'Ile-de-France

[pserne@villes-cyclables.org](mailto:pserne@villes-cyclables.org)

Tél. 06 60 95 52 09

### European Cyclists' Federation (ECF)

Christophe Najdovski, Président de l'ECF, Maire-adjoint de Paris chargé des questions relatives aux transports, à la voirie, aux déplacements et à l'espace public

[christophe.najdovski@gmail.com](mailto:christophe.najdovski@gmail.com)